



Ils ont six ans pour retirer leurs panneaux publicitaires. Les afficheurs sont ravis !

Ça la fiche mal

Les annonceurs gagnent du temps

Comme si les annonceurs avaient besoin de six ans pour retirer leurs panneaux publicitaires... Alors que, depuis 1979, la loi leur offre deux ans pour se conformer aux normes nouvelles imposées par les municipalités, le Parlement a récemment allongé cette durée à six ans. Un amendement soutenu par le gouvernement a été voté fin mars. Cela ravit le secteur de la publicité, inquiet de la loi Grenelle 2 (2010) qui interdit les affichages de très grand format et réduit le nombre de publicités de 30 %. L'allongement à six ans a une conséquence importante : toutes les villes qui modifient aujourd'hui leur règlement local de publicité ne verront les changements, au mieux, que dans le courant de l'année 2018 ! Des associations évoquent la puissance du lobby des afficheurs.

On avance

Feu (presque) vert pour le médicament anti-alcoolisme

C'est ce qui s'appelle mettre de l'eau dans son vin... Après avoir pris connaissance de données nouvelles, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) assouplit sa position sur l'utilisation du Baclofène contre l'alcoolisme. Elle l'admet *à cas par cas*, et dans le cadre d'une prise en charge globale du patient, selon son point d'information publié fin avril.

Ce traitement est aussi médiatisé que controversé. Décontractant musculaire, le Baclofène est de plus en plus prescrit contre l'alcool-dépendance, sans avoir d'autorisation de mise sur le marché dans cette indication. L'ANSM rappelle que son efficacité *« n'est pas démontrée à ce jour »*, mais – c'est la nouveauté – elle reconnaît que des *« bénéfices cliniques ont été observés chez certains patients »* dépendants à l'alcool. Côté sécurité d'emploi, l'agence fait preuve de la même évolution, prudente, mais réelle : les données sont *« très limitées »*, mais *« ne remettent pas en cause la poursuite de ce type de traitement »*, indique-t-elle.

C'est officiel : des bénéfices ont été observés chez certains patients.

LE KIOSQUE INTERNATIONAL

Allemagne TEST

Sécable, c'est dur

Test se penche sur le mésestimé et exaspérant problème des cachets prétendument sécables. Après un essai sur douze médicaments, les ingénieurs ont constaté que casser un médicament avec les doigts n'est guère efficace. Et quand ça pète, cela peut aboutir à un véritable broyage ou un éparpillement en petits morceaux. Colère et désarroi ! Les ingénieurs prescrivent l'usage d'un couteau, mais *« pas trop pointu »*. Afin d'éviter de retourner consulter un médecin... Avril 2012



Italie ALTROCONSUMO

La mie est chère

« Donnez-leur de la brioche », s'amusait, selon la légende, Marie-Antoinette lorsqu'on lui annonçait que les paysans n'avaient pas de pain. Aujourd'hui, c'est la crise, et le pain est devenu aussi cher qu'un dessert. C'est ce que juge Altroconsumo, qui a relevé les prix dans dix villes. Verdict, Milan est la plus chère (3,94 €/kg), et Naples la meilleure marché (1,70 €/kg). Mais surtout, le supermarché est plus abordable que la boulangerie traditionnelle, où se presse pourtant la grande majorité des 90 % d'Italiens qui en consomment 160 g chaque jour en moyenne. À Rome, les prix se situent dans la moyenne nationale. Contrairement à ce que disent certains textes, personne ne donne donc le pain quotidien. Le peuple pardonnera-t-il cette offense ?

Avril 2012



Suisse MIEUX CHOISIR

Le végétarien se viande

« Nous consommons trop de viande, notre santé et notre planète en souffrent. » Fort de ce constat, Mieux choisir a passé en revue les préparations destinées aux végétariens. Déception : le rapport protéines/lipides n'est pas toujours meilleur que leurs homologues à base de viande. Si les boulettes ou burgers *« végétaux »* sont recommandés, les escalopes et les *« cordons bleus »* végétariens sont encore plus gras que leur équivalent à base de poulet. À fuir !

Avril 2012

